

Initiatives ministérielles

terres et ont ensuite négocié avec nous pour nous les reprendre afin de justifier leur implantation dans ce pays.

Si on regarde la philosophie indienne, notre façon de penser, les gouvernements n'avaient pas besoin de faire cela parce que notre philosophie, c'est de partager ce que nous avons, y compris les terres et les ressources que nous avons cédées dans les traités, notamment dans les Territoires du Nord-Ouest et, aujourd'hui, au Yukon.

Nous avons été très patients, très généreux, très gentils. Nous n'avons jamais rejeté personne. En fait, nous avons tendu la main au reste du monde pour l'inviter à venir partager avec nous ce beau pays que nous appelons aujourd'hui le Canada.

Parfois je n'arrive pas à comprendre ce qui pousse le Parti réformiste à contester le règlement des revendications foncières des autochtones. Nous n'avons jamais remis en question notre générosité envers les autres habitants de ce pays, car nous sommes toujours prêts à partager ce que nous avons. C'est là notre plus grande force en tant que premières nations.

Aujourd'hui, nous essayons de conserver des parties de ce pays, des parties de notre territoire, pour pouvoir continuer à vivre selon nos traditions et avec le reste de la société. Quand on examine les relations qui se sont établies dès le tout début, on constate que les Européens qui sont venus ici cherchaient des trésors et qu'ils voulaient conquérir le monde et ses richesses.

Ils sont venus ici et ont rencontré des gens des premières nations qui étaient très aimables et généreux. Ces derniers ne connaissaient pas le principe de la propriété foncière, celui de posséder des terres. Ce principe leur était aussi étranger que celui de posséder l'air que nous respirons. Voilà à quel point ce principe était étranger à nos aînés lorsqu'ils ont signé les traités.

Les traités visent à établir des relations de manière que nous puissions cohabiter, vivre côte à côte et nous respecter mutuellement, sans chercher à dominer les autres comme cela a été le cas depuis des centaines d'années.

● (1930)

Bien des gens qui ont signé les traités ont commencé à mettre en oeuvre une politique gouvernementale qui, aujourd'hui, domine complètement les premières nations. Ils ont adopté la Loi sur les Indiens, qui est en vigueur depuis une centaine d'années et qui a encore aujourd'hui des répercussions dans notre vie quotidienne, pour ce qui est de notre identité. Elle définit qui est un Indien et elle sème même la discorde et la zizanie dans nos collectivités.

Avec l'adoption du projet de loi C-31, il existe un nombre incroyable de catégories d'Indiens; il y a les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Indiens assujettis aux traités, les Indiens visés par le projet de loi C-31 et ceux qui font partie de bandes. Les gouvernements ont essayé de nous définir. Mais nous avons toujours dit que nous faisons partie des premières nations. C'est

au gouvernement des premières nations qu'il devrait appartenir de définir qui sont les membres des premières nations.

Les gens se demandent souvent pourquoi nous n'améliorons pas nos conditions de vie dans nos collectivités. Nos conditions de logement sont encore déplorables. Nous n'avons ni l'eau courante ni l'électricité. Nos infrastructures sont dans un état pitoyable. Quand on examine les statistiques sur les maladies et le taux de fréquentation des hôpitaux par les membres des premières nations, elles sont très élevées. Je dirais que le taux de suicide parmi nos membres est quatre fois plus élevé que celui à l'échelle nationale. Nos enfants abandonnent leurs études prématurément. Ils sont souvent le produit des conditions sociales dans lesquelles nous vivons et du manque de contrôle qui existe dans nos collectivités.

Nous ne demandons pas au gouvernement de nous faire la charité. Nous demandons au gouvernement de partager ce que nous avons, de respecter nos gouvernements, de reconnaître que nous pouvons prendre notre existence en main, prendre notre avenir en charge. Il ne s'agit pas de vivre dans un autre monde, car le Canada appartient à tous. Pour les autochtones, il ne s'agit pas de séparer; ils ne menacent pas de déchirer ce pays.

Des voix: Bravo!

M. Harper (Churchill): Nous ne demandons pas de territoire. Nous n'avons pas la séparation pour objectif, comme le Bloc québécois. Nous voulons que ce pays reste uni et que tous puissent y vivre ensemble.

Je voudrais revenir aux origines de nos relations, car je crois qu'il est important de comprendre pourquoi nous connaissons de semblables conditions dans les réserves. La première et sans doute la plus destructive des lois qui ont freiné notre épanouissement est la Loi sur les Indiens. J'ai toujours considéré que la Loi sur les Indiens aurait dû établir le cadre des relations entre les gouvernements du Canada et les premières nations et non pas multiplier les entraves incessantes dans notre vie quotidienne. En essayant d'éliminer la Loi sur les Indiens, je crois que le gouvernement peut s'attaquer au problème. Au moins, le contrôle de nos vies et de nos destinées sera remis aux premières nations, car il s'agit là d'un droit que nous n'avons jamais cédé.

Les gouvernements ont banni un grand nombre de nos cérémonies, rendant pour ainsi dire illégale toute la spiritualité indienne, qui est pour nous une façon de vivre. Ils ont interdit la danse, les cérémonies, le potlatch. Ils ont essentiellement rendu illégales les manifestations extérieures de nos relations avec le Créateur. C'était devenu illégal.

● (1935)

La spiritualité indienne est un mode de vie, car, pour établir une relation avec soi, avec sa famille, avec sa collectivité, on a besoin de cette spiritualité. Nous en avons besoin pour établir cette relation, pour établir la relation avec les autres qui sont venus dans ce pays qu'est aujourd'hui le Canada, et même pour établir une relation avec l'environnement, avec tout ce qui vit,